



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 10, n° 7, Août-Septembre 2009
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.5164>

Le style des identités libertines

Laurence Giavarini

Adrien de Monluc, comte de Carmain, *Œuvres [Œuvres versifiées, Les Pensées du Solitaire, Les Jeux de l'Inconnu, Fable des amours du jour et de la nuit]*, textes établis, annotés et commentés par Michael Kramer, étude historico-biographique par Véronique Garrigues, Paris : Honoré Champion, coll. « Sources classiques », 2007, 928 p. EAN : 978274531533.
Charles Coypeau Dassoucy, *Les Aventures et les Prisons*, éd. critique par Dominique Bertrand, Paris : Honoré Champion, coll. « Sources classiques », 2008, 704 p. EAN9782745316554.



Pour citer cet article

Laurence Giavarini, « Le style des identités libertines », *Acta fabula*, vol. 10, n° 7, Essais critiques, Août-Septembre 2009, URL : <https://www.fabula.org/revue/document5164.php>, article mis en ligne le 24 Août 2009, consulté le 19 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.5164

Le style des identités libertines

Laurence Giavarini

Avec les *Œuvres* d'Adrien de Monluc et les *Aventures et les Prisons* de Dassoucy, la collection « Sources classiques » des éditions Champion a offert à quelques mois d'intervalle un important matériau de réflexion sur la question délicate des « identités » libertines. Si la figure de Dassoucy émerge incontestablement du renouveau des études libertines depuis quelques années, celle du comte de Carmain (parfois Cramail) ne leur est associée que dans la discussion ou le doute. Toutes deux, à différents titres, permettent donc d'envisager les problèmes posés par la réduction du libertinage à la question identitaire. C'est par le style, les modalités burlesques de l'éloquence notamment, qu'ils nous font entrer dans le sens et les enjeux de l'écriture libertine.

Carmain ou De Vault ?

Le volume composé par Michael Kramer, déjà éditeur en 2003 de *La Comédie des proverbes* (Droz, textes littéraires français), et introduit par Véronique Garriques, auteure d'une thèse monographique sur Monluc (*Adrien de Monluc (1571-1646). D'encre et de sang*, Pulim, « Trajectoires », 2006), présente quelques pièces versifiées tirées d'un ballet de 1602, les deux volumes des *Pensées du Solitaire* de 1629 et 1630, les pièces des *Jeux de l'Inconnu* de 1637, enfin une *Fable des Amours du Jour et de la Nuit*, quelques pages de prose composées à la Bastille en 1637 et seul texte dont le titre « avoue », comme on disait au xvii^e siècle, l'auctorialité de Carmain. Pour le reste, la constitution en « Œuvres » de cet ensemble chronologique de textes passe par une entreprise d'attribution qui mobilise à plein le caractère unificateur de la « fonction-auteur » analysée par Michel Foucault en s'appuyant sur de supposés « indices textuels de paternité » (phonétique, lexique, style, motifs récurrents), quitte à forcer quelque peu le rapport d'identification du « sieur de Vault », nom de publicateur des *Pensées du Solitaire* et des *Jeux de l'Inconnu*, à la figure de Cramail. Non que ces deux textes n'aient aucun rapport avec Adrien de Monluc : le « Solitaire » est le pseudonyme du comte à l'académie toulousaine des Philarètes, mais « l'Inconnu » affiche l'auctorialité comme masque. Non pas, même, que l'on veuille récuser l'hypothèse que le comte ait écrit certains textes. Mais il ne publie pas sous son nom de noble. Du cardinal de Retz rapportant les moqueries de Richelieu à propos des *Jeux de l'inconnu* (dans les *Mémoires*) à Sorel observant dans *La Bibliothèque française* que « on pretend que c'estoit le Comte de Cramail, & que le

sieur de Vaux, qui a mis son nom à ces Livres-là, [...] avoit seulement eu le soin de l'impression » (*La Bibliothèque françoise*, 2de éd. revue, 1667, p. 189-190), la question de son rôle dans la publication de ces deux recueils a suffisamment fait l'objet de références dans le siècle, pour attirer l'attention sur le jeu mouvant des identités tout autant que sur la complexité des pratiques actoriales.

Pourquoi alors forcer une auctorialité que contredit la réalité de *cette* pratique et ramener la figure de l'Auteur devant le nom de publicateur de Guillaume de Vaulx ? Pourquoi manquer d'interroger tout à fait, au profit de l'Auteur encore, le dispositif si curieux de publication qui comprend aussi les dédicaces de Vaulx au duc de Montmorency (*les Pensées du Solitaire* de 1629), au maréchal de Bassompierre (*les Pensées du Solitaire* de 1630), au duc de Nemours et d'Aumale (*Jeux de l'Inconnu*) ? Pour les deux premières, ce sont les qualités guerrières des chefs militaires que vante l'épître dédicatoire, quand les textes mêmes se situent pleinement dans l'espace de l'*otium* lettré. Cela méritait peut-être réflexion.

La présentation critique de ces textes importants pour la compréhension des pratiques lettrées au xvii^e siècle agace donc, voire inconmode : le livre de Véronique Garrigues est plus complexe et informé que sa très brève introduction (« Un glorieux anonyme ») où trop de fautes (d'orthographe et de syntaxe) et de bourdons ont été oubliés, qui paraît trop simpliste dans la défense d'un Monluc « soldat du catholicisme » contre une « vision sulfureuse » du libertinage qu'elle déclare construite *a posteriori*. V. Garrigues est la première à avoir mis en évidence la carrière de Monluc, son rôle dans la guerre contre les protestants, ses rapports avec l'Espagne qui excluent un peu trop vite à ses yeux que soit pris en charge un « libertinage » du comte. Elle a précisé l'importance des activités du gouverneur de Toulouse, prenant pleinement en charge les enjeux de l'identité noble de Cramail. Mais sans doute a-t-elle dû laisser ici l'essentiel du propos introductif à Michael Kramer dont le texte, beaucoup plus long, fait le point sur ce que l'on peut savoir aujourd'hui du comte de Cramail, (« Solitaire et Inconnu. Un vieux compte à régler avec l'histoire ») et en rajoute considérablement, sans pour autant convaincre, dans la révision de la figure du vieux libertin. Il est tout de même dommage d'avoir choisi la définition de ce mot dans le *Petit Robert* pour engager une telle discussion, même si ce n'est pas le seul support de cette entreprise qui consiste à « dé-simplifier l'histoire particulière d'Adrien de Monluc ». Le corollaire de cette révision est la constitution de Monluc comme Auteur, ce que pose avec vigueur l'affirmation inaugurale (que vont contredire les textes que rencontrera le lecteur) qu'« écrire est un acte personnel » (p. 38). Michael Kramer ne récuse pas l'existence de De Vaulx, « personne réelle, et homme de lettres en plus ». Il propose l'hypothèse d'une « paternité littéraire » de Cramail [Carmain] autour duquel sont présents des écrivains, dont De Vaulx, en la comparant à celle d'un « directeur de journal » ou de

« revue, ou à celle « d'un professeur dirigeant un groupe d'études » – n'hésitant pas, on le voit, à jouer jusqu'au discrédit l'anachronisme du modèle proposé.

Restent ces textes très curieux, qui affichent les traits d'une écriture collective dans un cadre académique. Fragments de plaintes pastorales, lettres-type, aventures, déplorations de circonstance, mais aussi tel petit traité sur la « félicité de cette vie » qui résonne nettement par rapport à certains thèmes de la libre pensée, tel autre bref traité « de l'éloquence » prononcé devant l'académie des Philarètes dans les *Pensées du Solitaire* ... Tout occupé de constituer ces écrits en « œuvres du comte de Carmain », Michael Kramer formule peu d'hypothèse sur le sens d'un tel recueil dont le frontispice exhibe, à travers la figure d'Hercule déguisé en femme, la fonction poétique comme envers de la fonction masculine, guerrière¹. Il ne prend pas en charge, notamment, le décalage entre la date de publication et celle, probable, de la composition, qui renvoie aux années toulousaines de Monluc et de l'académie dont il est le protecteur, alors qu'il était aussi gouverneur de la province. Cette réflexion, un passage de l'introduction de Véronique Garrigues (p. 24-26) l'engageait pourtant, en prenant appui sur le rôle du comte et de l'académie des Philarètes dans les débats des premières années du siècle concernant l'éloquence et le rôle des lettres. Dans ces débats, Cramail était bel et bien présent, destinataire notamment d'une lettre de l'abbé de Crosilles contre Balzac, en 1625, ou mis en scène dans le *Tombeau de l'orateur* en 1628². D'autres nobles interviennent à l'époque dans la querelle du *Cid* par exemple, qui invitent à penser autrement les modes de présence des « patrons » de littérateurs dans les usages des belles-lettres.

Pour le lecteur, les *Jeux de l'Inconnu* seront peut-être un texte mieux connu que les *Pensées du Solitaire*, grâce aux travaux sur le style burlesque, aux études sur Charles Sorel qui a probablement participé à l'écriture du volume³, aux réflexions sur les formes d'affirmation du matérialisme en outre. Cramail aurait participé à divers degrés – à déterminer selon M. Kramer – à leur rédaction, mais assurément pas à leur publication (p. 79). Le recueil s'ouvre par un *Discours du ris* prononcé à l'académie des Philarètes qui fait donc le lien avec ce qui précède, et se poursuit

¹ Sur ce frontispice, J.-P. Cavaillé, « Adrien de Monluc, dévot ou libertin », Les dossiers du Grihl, Libertinage, athéisme, irreligion. Essais et bibliographie URL : <http://dossiersgrihl.revues.org/document1362.html>

² M. Bombart, « Visites à "l'Hospital des enfermez" au tournant des XVIe et XVIIe siècles », dans J.-P. Cavaillé (dir.), *Ecriture et prison au début de l'âge moderne*, Cahiers du CRH n°39, avril 2007, p. 161-164.

³ Cl. Nédélec revient sur le fait que tout le volume lui ait été attribué par Fausta Garavini dans « Obscurités et jeux de langage : Les Jeux de l'incogno (1630) », dans D. Denis, *L'Obscurité. Langage et herméneutique sous l'Ancien Régime*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2007, p. 133-146.

avec une quinzaine de textes farcis de références satiriques ou burlesques, plus ou moins fantaisistes, qui moquent le « courtisan grotesque », le « chevalier inconnu », reprennent la topique des Gascons en général (le « Dom Quixote Gascon », le « Philosophe Gascon »), accouplent personnages et choses, qualités et humeurs, « bigots de France » et « pitsochores d'Italie » en un inventaire allusif, cultivé et facétieux (« Noces, nocés, nocés »). Le texte du « Herti » en particulier marque ce même tropisme pour les jeux avec la matière, effet de liste (« Catalogue des auteurs dont on s'est servy en cet œuvre »), discours sur l'atome ou mobilisation ludique d'abstractions (« fumosité des vents », « ventosité des fumées », « coupeyté » de la coupe et autre « tableyté » de la table). Satiriques, sans doute, tous ces textes invitent à revenir sur les investissements burlesques dans les lieux philosophiques, et de toute une culture savante dans des écritures fantaisistes. Loin de fixer la figure de Monluc, ce volume qui donne à lire des textes occupant une place restreinte dans l'histoire littéraire du xvii^e siècle et apporte beaucoup d'informations sur le comte de Carmain, nécessite au contraire d'être intégré dans une réflexion élargie, complexifiée, sur l'histoire sociale du libertinage, réflexion dont la question des styles et des pratiques lettrées ne constitue qu'un aspect.

Acta est fabula

À certains égards, Dominique Bertrand travaille elle aussi à constituer une œuvre en faisant paraître sous un beau titre fictif, *Les Aventures et les prisons*, la cohérence « auto-fictionnelle » de quatre textes de Charles Coypeau Dassoucy (1605-1677), quitte à modifier pour cela – mais les incertitudes de la composition l'y invitent – la chronologie de leur parution : 1677 (*Les Aventures de monsieur Dassoucy* et *Les Aventures d'Italie*) avant 1676 (*Pensées dans le Saint-Office de Rome*), et 1676 avant 1674 (la *Prison*). Des deux premiers récits rapportant l'histoire des voyages de Dassoucy à la cour de Turin entre 1655 et 1658, les *Pensées* sont comme l'envers – une dissertation apparemment anti-libertine conçue dans les prisons du Vatican où l'auteur aurait été jeté pour ses blasphèmes et qui aurait convaincu le « feu pape Clément IX ». Dans la *Prison* enfin, le narrateur rapporte à son ami Eraste (l'aimé) les conditions de son emprisonnement au Châtelet.

L'ensemble peut paraître hétérogène, et l'appellation trop forcée de « prosimètre » proposée par D. Bertrand pour décrire le mélange de vers et de prose des deux premiers textes ne convainc pas tout à fait. Plus nettement, la cohérence « thématique et pragmatique » du volume se fait selon elle autour d'une « narration carcérale » (p. 25) qui vise l'auto-justification et que l'auteur lui-même a mise en exergue, comme il souligne que les *Pensées* sont « arrachées » des *Aventures d'Italie* parce qu'elles « interrompai[en]t le cours de [son] histoire » (p. 447). Cela dit, outre que Dassoucy ne cesse de se dire « le héros véritable de [son] roman », au sens même, pourrait-on dire, de ce « roman de sa vie » qu'il écrit jusque dans les pages

les plus équivoquement apologétiques du volume, outre qu'il continue de s'adresser aux plus grands (au roi pour *Les Aventures* et *La Prison*, à la reine pour les *Pensées*, au duc de Saint-Aignan pour les *Aventures d'Italie*), il en passe par un certain nombre de lieux de la mémoire libertine du siècle : de la critique apologétique au récit de prison en passant par l'épisode de cabaret, l'amitié trahie et la dépendance sociale à l'égard de ceux, « têtes couronnées » et autres, qui ont recours à ses services de musicien, à son « pauvre Parnasse ».

Une centaine de pages d'annexes complète ce volume richement annoté : éclairages biographiques, textes des privilèges, repérage des hypotextes (la querelle avec Cyrano, la rupture avec Chapelle, les actes d'accusation, quelques autres textes versifiés notamment), glossaire, bibliographie, index. L'introduction cadre historiquement le dossier Dassoucy, tout en formulant plusieurs hypothèses de lecture : D. Bertrand qui a publié les actes d'un colloque important sur l'auteur⁴ propose de lire ses fictions narratives dans le cadre global d'une autojustification répétée⁵, instrument d'une « résilience » au triomphe ambigu, mais qui n'en serait pas moins reconnaissable dans l'écriture de soi du réprouvé (p. 45 sq.). La référence à Boris Cyrulnik est assumée, qui informe l'interprétation par tout un lexique du « trauma », de la « victime », de l'articulation entre « errance » et « itinérance ». Dassoucy écrit pour se défendre et pour survivre, dans le présent d'une existence constamment disgraciée, et pour le futur de la postérité. La tension entre attachement à l'égard de ce qui donne de la « valeur » à sa vie et nécessité de se défendre constitue le fil de rouge de l'écriture et, par là, de la lecture. Dans cette perspective, le « libertin » réprouvé donne toute une série de clés pour la saisie de sa figure : persécution et provocation, ironie burlesque et accusations contre la bêtise, exagération de l'apologie et savoirs de l'irrégulation – tout y est, qui montre sa figure aux prises avec ses détracteurs et amis, ses pareils rimailleurs, libertins tout comme lui. On l'y voit au cœur de l'équivocité énonciative qui est devenue ces dernières années la marque même de l'expression « paradoxale, exaspérée, de ce que l'histoire des idées appelle le libertinage » (Jean-Pierre Cavaillé, cité p. 52).

De cette expression, l'irrégulier Dassoucy semble donc offrir un exemple privilégié. Le volume invite à situer plus précisément cet exemple dans l'historicité propre de l'écriture du libertinage par les « libertins » du xvii^e siècle, ne serait-ce que parce qu'il donne de nombreuses pistes en direction d'une analyse sociale fondée sur les questions stylistiques. L'introduction fait en effet du style de Dassoucy, de son écriture burlesque notamment, le lieu véritable où celui-ci construit et assume

⁴ Avez-vous lu Dassoucy ? actes du colloque de Clermont-Ferrand, 25-26 juin 2004, Presses de l'Université Blaise Pascal, 2005.

⁵ Voir aussi G. Catusse, « Les prisons de Monsieur Dassoucy » dans J.-P. Cavaillé (dir.), *Écriture et prison au début de l'âge moderne*, op. cit., p. 119-139.

l'instabilité d'une position dans le monde qui le conduit des cours italiennes aux prisons du Vatican, des amitiés sodomites au Petit, puis au Grand Châtelet, et toujours aux bords du « Grand-Siècle ». D. Bertrand retrouve par là une hypothèse formulée par Jean-Pierre Cavallé dans un séminaire de l'EHESS, à propos du même Dassoucy : après le procès de Théophile de Viau, avec la persécution, sans doute aussi le choix de l'« endurcissement », les libertins n'auraient pas eu d'autre choix que celui de s'identifier aux modes d'écriture dans lesquels ils s'investissaient. Une telle proposition ne va pas sans problème, dans la mesure où elle suppose toujours une identité libertine permettant de « vérifier » en quelque sorte le statut de l'écriture et du style que l'on analyse. Mais elle offre l'intérêt de mettre l'accent sur ce qui fait de l'écriture une pratique sociale impliquée dans des normes qui la dépassent.

Si l'on peut donc garder une certaine distance à l'égard de l'affirmation qu'il y aurait un « sens caché » à ces récits déroutants – en un sens strict : ils prennent des chemins de traverse –, il est évident que l'écriture burlesque, en son envers comme son endroit, est chez Dassoucy le point de saisie et de construction d'une condition, mieux d'une identité sociale : rien d'étonnant si la critique sociale, des « véritables grands » contre les présomptueux par exemple, occupe une part importante dans ces textes, comme le scepticisme et l'ironie à l'égard d'un monde de la « rencontre » où la dépendance ne cesse de s'échanger contre la tromperie, et où l'on risque toujours d'être la dupe d'un autre.

« Tirez le rideau, la farce est jouée » aurait dit « le fameux médecin Rabelais » en mourant, pour « apprendre au monde comment il s'était moqué de tout » (*Les Pensées*, p. 460). À force de se moquer, le « pauvre Parnasse » de Dassoucy attire moins l'attention sur la vérité de ses pensées ou la profondeur de son incrédulité que sur les formes tortueuses de sa carrière, sur les modes d'une appartenance au monde social et sur la place qu'y occupent l'écrit et la publication. Vous n'avez pas lu Dassoucy ? Il est donc temps de le faire.

PLAN

AUTEUR

Laurence Giavarini

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : laurence-giavarini@orange.fr